

1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dis-

soute: **S.I. Chemin de Malley 14 - 16, Lausanne**
2. Nom et siège de la société anonyme repreneuse: Société

Foncière de Saint-Pierre (S.A.), Lausanne
3. Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4. Date de la décision: 26.04.2002
5. Echéance de préavis des créances: **31.07.2002**
6. Adresse pour la déclaration des créances: Me Jean-Luc

Marti, notaire, rue Beau-Séjour 10, case postale 3650,

1002 Lausanne
7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers

de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs préten-

tions.
8. Remarques: Les actifs et les passifs selon le bilan au 30 juin

2001 de S.I. Chemin de Malley 14 - 16, Lausanne, ont été

repris à titre universel par suite de fusion par Société Fon-

cière de Saint-Pierre (S.A.), Lausanne, valeur au 1er juillet

2001. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la

société a l'intention de demander la procédure de radiation

anticipée selon l'article 745 alinéa 3 CO.
- Etude des notaires André Corbaz et Jean-Luc Marti

1002 Lausanne
- (00533942)